

Pôle étrangers

Rôle de la séance publique du 19/12/2025 à 10h00

Présidente : Madame KOHLER

Greffier : Monsieur BETTI

01) N° 2502965

RAPPORTEURE : Mme KOHLER

Demandeur M. X L'ILL LEGAL
Défendeur PREFECTURE DE LA REGION GRAND EST

M. X demande à la cour de prononcer, en référé, la suspension de la décision implicite par laquelle la préfète du Bas-Rhin a refusé de l'admettre au séjour sur le fondement de l'article 6-1 de l'accord franco-algérien.

Pôle étrangers

Rôle de la séance publique du 19/12/2025 à 10h30

Présidente : Madame KOHLER

Greffier : Monsieur BETTI

01) N° 2502968

RAPPORTEURE : Mme KOHLER

Demandeur M. X

LE CAB AVOCATS

Défendeur PREFECTURE DE LA MARNE

M. X demande à la cour de prononcer, en référé, la suspension de l'arrêté du 5 février 2025 par lequel le préfet de la Marne a prononcé son expulsion du territoire français.